



|                   |                |
|-------------------|----------------|
| Numéro de l'acte  | 2015-199-MEDLM |
| Nature de l'acte  | Délibération   |
| Matière de l'acte | 8.9            |

## **CONSEIL MUNICIPAL DU 16 DECEMBRE 2015**

### **QUESTION N°2015-199**

**CULTURE** : Bibliothèque numérique départementale – signature d'une convention avec la médiathèque départementale

**RAPPORTEUR** : Madame Christine DACY

---

La médiathèque municipale propose depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2013 des collections numériques : prêt de liseuses et téléchargement de livres numériques, ainsi que de la vidéo à la demande (médiathèque numérique).

Le département du Pas-de-Calais, qui souhaite favoriser et accompagner le développement des usages numériques, propose à la médiathèque d'élargir sa collection numérique avec de la musique en ligne, presse en ligne, programmes d'auto-formation et jeux vidéos. Cette plateforme arrivera en complémentarité de notre offre actuelle (livres numériques et Vidéo à la demande). Cette collection numérique a pour but de diversifier les formes d'accès au savoir, à l'information et aux loisirs. Il s'agit de participer à la construction d'une plateforme numérique départementale. Le déploiement de ces services est prévu en 2016 et 2017.

La médiathèque départementale prendra en charge les coûts de cette plateforme, elle s'engage à accompagner et former les professionnels à l'utilisation de ces nouveaux outils.

En échange, la médiathèque d'Arques s'engage à assister aux réunions de pilotage du projet, de diffuser l'offre numérique auprès de ses publics, d'en assurer la médiation et de communiquer autour de l'offre.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,  
Et à l'unanimité, décide :

- De se prononcer favorablement en faveur de ce projet numérique « Bibliothèque numérique départementale »
- D'autoriser Mme le Maire, ou son représentant, à signer la convention de partenariat avec le département du Pas-de-Calais.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal,

Fait en l'Hôtel de Ville d'ARQUES  
Le 16 Décembre 2015

Le Maire,

Caroline SAUDEMONT